



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 8 mai 2017

Présidence M. M. Grégoire Tavernier, 1^{er} Vice-Président

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 1/2017 du 20 mars 2017
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

D'adopter le règlement communal des sépultures et du cimetière et le tarif des taxes et émoluments.

Ainsi délibéré en séance du 8 mai 2017

Extrait fait à Denges le 9 mai 2017

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} Vice-Président

La Secrétaire

G. Tavernier

F. Palpacuer

